

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS TOTAL - STATION SERVICE relais du Brezet à CLERMONT FERRAND

Description de l'établissement

Nom : TOTAL - STATION SERVICE relais du Brezet
Adresse : 8 bd saint Jean
Commune principale : CLERMONT FERRAND (63113)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : 47.30Z - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 24/05/2023

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP5205770101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : La station-service Total « Relais du Brezet » a été exploitée de 1973 à 2017. La cessation d'activité a été prononcée en septembre 2017. Des travaux de dépollution (excavation des terres impactées) ont été entrepris au droit de la station-service entre octobre 2017 et mars 2018. L'ensemble des infrastructures pétrolières encore en place ont été démantelées.

Des investigations complémentaires post-travaux réalisées hors site sur les sols, les eaux souterraines et les gaz du sol ont permis de délimiter le panache hors site vers l'Est/Sud-Est

Elles montrent la présence de zones de pollution concentrée (hydrocarbures C5-C40, BTEX et MTBE notamment) identifiées en limite et à l'extérieur du site de la station-service dans la veine sableuse (zone de battement de nappe) située entre 3 et 4 m de profondeur, en aval hydraulique de l'ancienne station-service. L'étendue de la zone de pollution concentrée résiduelle s'étend depuis l'ancienne station-service jusqu'à environ 70 m vers le sud-est pour environ 40m de large, soit environ 2800 m².

Les terres impactées ont été excavées et évacuées en centre de revalorisation entre septembre 2022 et février 2023. La concentration résiduelle maximale relevée est de 976 mg/kg en HC C10-C40

L'évaluation des risques sanitaires réalisée dans le cadre du Plan de Gestion a permis de montrer que les impacts résiduels étaient acceptables pour les populations au regard de l'usage futur du site (tertiaire).

En effet, Clermont Auvergne Métropole (CAM), propriétaire du site prévoit la construction de bâtiments de plain-pied à vocation tertiaire (commerces). Et un bassin de stockage et de restitution (BSR) de 30 m

de profondeur doit être également aménagé sur la zone.

Aussi, un suivi environnemental annuel portant sur la qualité des eaux souterraines sera réalisée lors de 2 campagnes post-travaux de surveillance conformément aux prescriptions de l'arrêté de travaux.

L'exploitant ayant rempli ses obligations liées à la cessation d'activité, un rapport de visite faisant office de procès verbal de fin de travaux a été délivré. Les pollutions résiduelles devront être prises en compte en cas de changement d'usage.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 24/05/2023

Enjeux et environnement : La station-service a été aménagée en 1973 et exploitée jusqu'en 2017. La cessation d'activité a été prononcée en septembre 2017. Les études environnementales réalisées dans le cadre de la cessation d'activité ont démontré la présence d'impacts sur la qualité des milieux sur et hors site. Des travaux de dépollution (excavation des terres impactées) ont été entrepris au droit de la station-service entre octobre 2017 et mars 2018. Les études environnementales réalisées à l'issue des travaux, sur les sols, les eaux souterraines et les gaz du sol ont montré la présence d'impacts en limite de site et hors site.

Aussi, des travaux complémentaires ont été menés sur 2 zones en limite de site et hors du site entre septembre 2022 et février 2023 afin de retirer l'ensemble des pollutions concentrées présente dans la partie non saturée (veine sableuse jusqu'à 4 m de profondeur) en limite de l'ancienne station et en aval hydraulique. (Sud-Est)

La concentration résiduelle maximale relevée sur un front de fouille entre 3 et 4 m de profondeur est de 976 mg/kg en HC C10-C40.

L'évaluation des risques sanitaires réalisée dans le cadre du Plan de Gestion a permis de montrer que les impacts résiduels étaient acceptables pour les populations au regard de l'usage futur du site (tertiaire et commercial).

En effet, Clermont Auvergne Métropole (CAM), propriétaire du site prévoit la construction de bâtiments de plain-pied à vocation tertiaire (commerces). Aussi, un bassin de stockage et de restitution (BSR) de 30 m de profondeur doit être également aménagé sur la zone.

Un suivi environnemental annuel portant sur la qualité des eaux souterraines sera réalisée lors de 2 campagnes post-travaux de surveillance conformément aux prescriptions de l'arrêté de travaux.

L'exploitant ayant rempli ses obligations liées à la cessation d'activité, un rapport de visite faisant office de procès verbal de fin de travaux a été délivré. Les pollutions résiduelles devront être prises en compte en cas de changement d'usage.

L'exploitant ayant rempli ses obligations liées à la cessation d'activité, un procès verbal de fin de travaux a été délivré. Les pollutions résiduelles devront être prises en compte en cas de changement d'usage.

Description³ :

Au cours de toute sa période d'exploitation, différentes infrastructures pétrolières ont été mises en place puis démantelées, notamment des cuves enterrées, des zones de dépotage, des séparateurs à hydrocarbures, des aires de lavage, des postes de distribution, etc.

Suite à une fuite accidentelle de 2003 au niveau d'une canalisation SP98, des travaux de réhabilitation ont été réalisés de 2003 à 2004. Ils ont consisté au traitement des sols (venting) et des eaux souterraines (pompage/traitement). Dans le cadre de la cessation d'activité, des travaux de démantèlement et de dépollution ont été mis en œuvre en 2017 et 2018. La prestation comprenait le démantèlement des structures (auvent, aire de lavage, totem, ...), des infrastructures (cuves, dépotages, tuyauteries, événements,...), des revêtements de surface, l'excavation de 3 zones jusqu'à 4,5 m de profondeur d'une quantité totale de 3200 tonnes de terres polluées évacuées en centre de traitement et le remblaiement des fouilles.

Lors de ces travaux, il a été notamment relevé la présence d'eau (zone de battement de la nappe) au sein d'une veine sableuse entre 3 et 4 m de profondeur, au toit des argiles s'écoulant vers le sud-est du site. Les terres laissées en place présentaient des indices organoleptiques de pollution aux hydrocarbures.

En outre, les analyses en fond de fouille révélèrent des concentrations notables en hydrocarbures ([HC C10-C40]_{max} = 5717 mg/Kg MS) entre 3 et 3,5 m. de profondeur, en limite de site en aval hydraulique (coté Est).

Des anomalies à ces profondeurs ont également été relevées pour l'Éthylbenzène et le Xylène.

Par contre, aucune anomalie n'a été relevée suite aux analyses des eaux pompées en fond de fouilles.

A l'issue des travaux de réhabilitation et démantèlement des installations mis en œuvre entre 2017 et 2018, plusieurs campagnes d'investigations ont été mises en œuvre sur les trois principales matrices environnementales :

- sur les sols : 2 campagnes d'investigations (février 2018, juillet 2018) totalisant 21 sondages jusqu'à 6 m de profondeur ;
- sur les eaux souterraines : 4 campagnes de surveillance de la qualité des eaux souterraines à partir d'un réseau des ouvrages permanents (de 5 à 11 ouvrages suivis entre septembre 2017 et mars 2020) ;
- sur les gaz du sol : 2 campagnes de surveillance de la qualité des gaz du sol à partir d'un réseau de 3 ouvrages permanent (juillet 2018, mai 2020) ;

Ces différentes investigations ont montré la présence de deux sources de pollution concentrée (hydrocarbures C5-C40 , éthylbenzène et xylènes notamment) identifiées en limite et à l'extérieur du site de la station-service dans la veine sableuse (zone de battement de nappe) située entre 3 et 4 m de profondeur, en aval hydraulique de l'ancienne station-service.

Le 18 mars 2022 un arrêté préfectoral impose la réalisation des travaux de réhabilitation complémentaires ainsi que le suivi de la qualité des eaux souterraines.

Les travaux complémentaires de réhabilitation se sont déroulés du 05 septembre 2022 au 24 février 2023.

Les travaux de terrassement ont engendré un volume de 10 490 m³ de déblais, dont :

- 410 m³ de déblais inertes excédentaires évacués en ISDI ,
- 1 165 m³ de matériaux non-inertes évacués en biocentre (2 073,26

tonnes),
- 8 930 m3 de terres remaniées sur site en remblaiement.
- 322 m3 d'eau ont été pompés, traités sur site et rejetés au réseau de la Ville, en conformité avec les seuils fixés par la Métropole.

les travaux complémentaires de réhabilitation ont été menés conformément au plan de gestion et à l'APC susvisé.

Les mesures sur site et les résultats d'analyses en laboratoire mettent en évidence pour les terres laissées en place des teneurs en hydrocarbures C10-C40 toutes inférieures aux seuils de 1 200 mg/kg fixé au Plan de Gestion. La concentration résiduelle maximale relevée sur un front de fouille entre 3 et 4 m de profondeur est de 976 mg/kg en HC C10-C40.

L'étude qualitative des risques réalisée à partir des données documentaires récoltées et des investigations menées lors du suivi environnemental des travaux de dépollution met en évidence l'absence de risque lié à l'activité de l'ancienne station-service sur les usagers hors-site et sur site.

Malgré les travaux de dépollution menés par TOTAL MARKETING FRANCE, il persiste une pollution résiduelle dans les sols.

Aussi, la pollution résiduelle devront être prises en compte en cas de changement d'usage.

De plus, dans le cas de travaux de construction ou d'affouillement, les terres devront être caractérisées et éliminées selon une filière adaptée.

Afin de garder en mémoire ces contraintes, ce site a vocation à être intégré en Secteur d'Information sur les Sols (S.I.S), dispositif réglementaire prévu à l'article L.125-6 du code de l'environnement.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

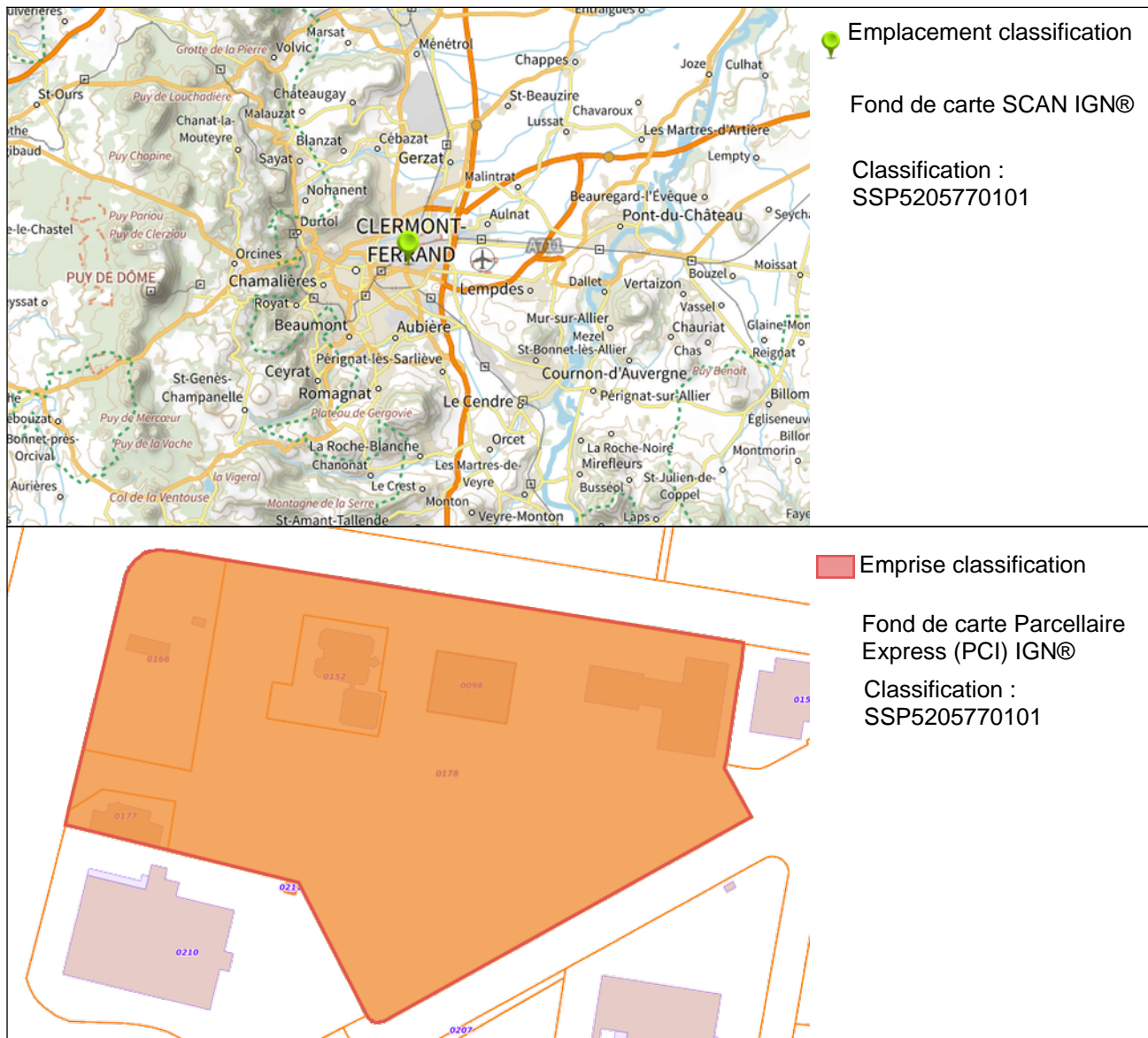
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Clermont-Ferrand	1	Cl	0098	63
Clermont-Ferrand	1	Cl	0152	63
Clermont-Ferrand	1	Cl	0166	63
Clermont-Ferrand	1	Cl	0177	63
Clermont-Ferrand	1	Cl	0178	63

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroide
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 709234.489110449, Lat. : 6520190.521799493

Superficie estimée :

25831 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.